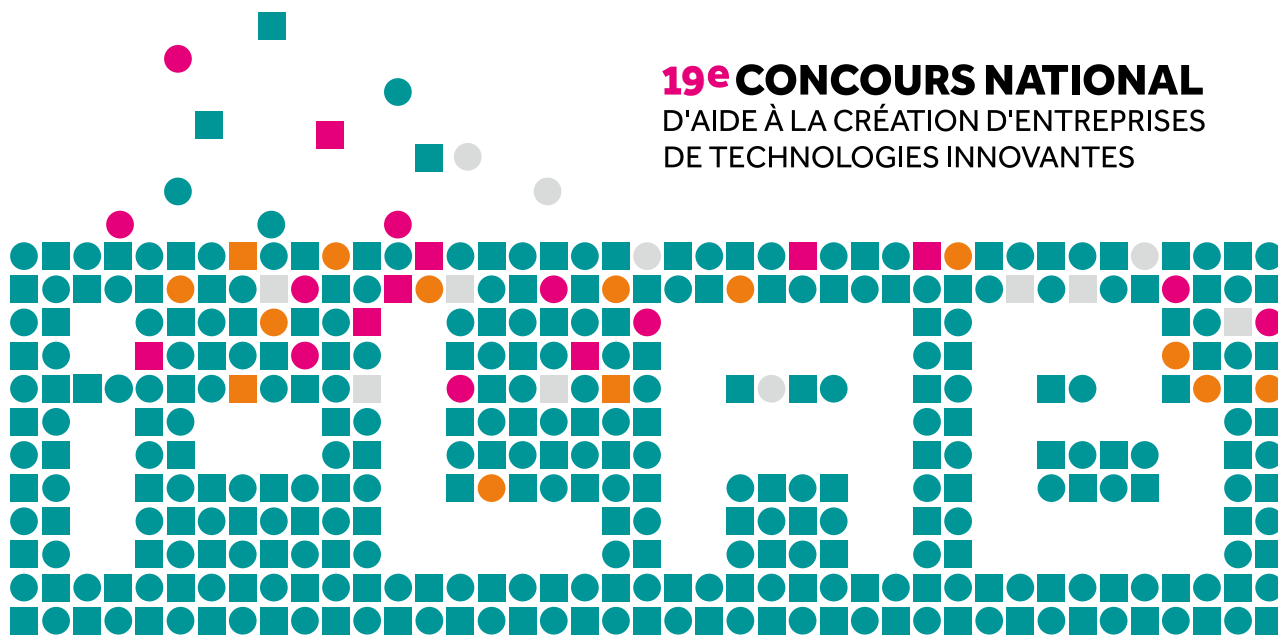


# DOSSIER DE PRESSE

**19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL**  
D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES  
DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



## REMISE DES PRIX

Jeudi 6 juillet 2017

### Contacts presse

Cécile Corradin • 01 55 55 99 12

Élodie Flora • 01 55 55 81 49

presse-mesri@recherche.gouv.fr

**#iLab2017**

 [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# 19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

## Sommaire

Éditorial de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.....	2
i-LAB, 19 années d'un succès constant .....	4
Attribution de 5 Grands prix.....	4
En 19 éditions de concours .....	5
Les lauréats des 19 éditions et leurs entreprises disponibles sur scanR.....	5
La promotion 2017 : 62 lauréats .....	6
Les 5 Grands prix .....	7
Les 62 lauréats.....	12
L'accompagnement et la formation des lauréats .....	16
Le Forum « 1 <sup>ers</sup> contacts », le premier rendez-vous pour les lauréats.....	16
Les ateliers i-LAB.....	16
L'accompagnement par le Réseau Entreprendre® .....	16
Le programme de l'EM Lyon .....	17
Le programme HEC Challenge + .....	17
Le Programme NETVA du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.....	17
Le partenariat avec Hello Tomorrow .....	17
Le concours, véritable tremplin pour les jeunes entreprises innovantes : les success stories d'anciens lauréats.....	18
Le jury 2017 .....	22
Le jury national.....	22



## 19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Éditorial de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



Le palmarès de cette 19<sup>e</sup> édition du concours i-LAB démontre, une nouvelle fois, l'excellence de nos innovateurs et de nos entrepreneurs. Toutes mes félicitations aux 62 lauréats ! Gagner le concours i-LAB est une belle réussite et ce n'est que le début d'une aventure que je vous souhaite couronnée de tout le succès que vous méritez.

C'est aussi pour moi l'occasion de rappeler que l'innovation est la clé de la croissance, de la compétitivité et de l'emploi. Notre pays a des atouts immenses en la matière : nos écoles, nos universités, nos organismes de recherche sont mondialement reconnus. Pour construire la France de demain et en faire le pays de l'entrepreneuriat et de l'innovation, nous devons aller plus loin et rapprocher encore la recherche publique et le monde socio-économique.

i-LAB est l'un des instruments de ce décloisonnement et un accélérateur de croissance pour nos entreprises innovantes. Les chiffres l'attestent : plus de la moitié des entreprises lauréates du concours sont issues de la recherche publique. Des réussites comme Sigfox, Actility, Crocus Technology, Celectis ou encore Amplitude, toutes lauréates d'éditions passées, me confortent dans l'idée qu'i-LAB joue pleinement son rôle d'amorçage et de détection dans le vivier de la recherche française. La notoriété du label i-LAB bénéficie par ailleurs aux lauréats dans leurs recherches ultérieures de financements publics et privés.

Avec plus de 1 820 entreprises créées en 19 ans d'existence, i-LAB s'impose comme le premier dispositif d'amorçage en France. Il intervient en subventions et sans conditions de fonds propres, pour permettre aux entreprises de se lancer. Car c'est bien de cela dont il s'agit : expérimenter, innover, développer, oser.

Il est vrai que le concours est très exigeant, avec un taux de sélection de l'ordre de 15 %. C'est la philosophie d'i-LAB depuis sa création : le concours a vocation à s'imposer comme une vitrine de l'excellence de l'entrepreneuriat français. Je souhaite garantir, par la qualité de son processus de sélection, qu'il soit un soutien qui porte à réussir plus qu'il ne sanctionne.



## **19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL** D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

Parce que la concurrence ne se joue pas en France, mais à l'international, il nous revient naturellement de promouvoir nos entrepreneurs à l'étranger. C'est pourquoi je suis fière du partenariat lancé cette année entre le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Il permettra aux lauréats du concours i-LAB de bénéficier d'un accès privilégié au programme New Technology Venture Accelerator (NETVA), qui propose un accompagnement personnalisé pour se familiariser avec les marchés nord-américains.

Et c'est aussi là l'originalité du concours, qui offre aux lauréats une subvention mais également une palette d'accompagnements, permettant à chacun de s'arrimer à d'autres entrepreneurs pour partager des expériences et avancer plus vite vers l'horizon qu'il se sera fixé.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des membres du jury national, et plus particulièrement Barbara Dalibard, présidente du jury national ainsi que son collège de vice-présidents : Pascale Augé, Laurent Buisson, Gilles Copin et Frédéric Iselin. Merci également à Bpifrance, notre partenaire historique dans l'organisation du concours. Et encore bravo à tous les participants !

**Frédérique Vidal**

Ministre de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation



## 19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### i-LAB, 19 années d'un succès constant

i-LAB est né de la volonté du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de renforcer le soutien à la création d'entreprises innovantes, de mieux accompagner le développement des start-up et d'encourager l'esprit d'entreprendre, en particulier auprès des chercheurs et des jeunes de l'enseignement supérieur.

Le dispositif i-LAB comporte deux volets :

- le prix PEPITE - Tremplin pour l'Entrepreneuriat Etudiant, créé en 2014, favorise la création d'entreprises innovantes, qu'elles soient technologiques ou non, par les étudiant.e.s et les jeunes diplômé.e.s ;
- le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes récompense les projets de créations d'entreprises technologiques uniquement.

Initié en 1999 par le ministère en charge de la Recherche dans le cadre de la loi sur l'innovation et la recherche, le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes a été depuis reconduit chaque année, avec un double objectif :

- détecter et faire émerger des projets de création d'entreprises s'appuyant sur des technologies innovantes ;
- favoriser le transfert des résultats de la recherche vers le monde socio-économique.

Depuis sa création, le concours remplit ses objectifs :

- il a permis la création de 1 828 entreprises, dont 70 % sont toujours en activité et se développent ; certaines sont devenues des références dans leur domaine d'activité.
- plus de 50 % de ces entreprises sont issues de la recherche publique, avec une nette progression ces dernières années.

### Attribution de 5 Grands prix

Le concours attribue également 5 Grands prix à des lauréats nationaux dont les projets s'inscrivent dans l'un des 10 grands défis sociétaux définis par l'agenda stratégique France-Europe 2020 : Gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique, Energie, propre, sûre et efficace, Renouveau industriel, Santé et bien-être, Sécurité alimentaire et défi démographique, Mobilité et systèmes urbains durables, Société de l'information et de la communication, Sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives, Liberté et sécurité de l'Europe, de ses citoyens et de ses résidents et Une ambition spatiale pour l'Europe.



## 19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### En 19 éditions de concours

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation se félicite du succès avec lequel le concours assure son rôle déterminant de soutien à la création d'entreprises de technologies innovantes.

418 millions d'euros mobilisés

21 733 candidatures

3 348 lauréats

1 828 entreprises de technologies innovantes créées

Un taux de survie des entreprises élevé : 70% sont actuellement en activité

### Les lauréats des 19 éditions et leurs entreprises disponibles sur scanR

Première application donnant accès à la carte d'identité Recherche et Innovation des laboratoires publics et des entreprises en France, scanR propose dès à présent deux jeux de données :

- Lauréats du concours i-LAB depuis 1999
- Entreprises associées aux projets lauréats du concours i-LAB depuis 1999

Pour consulter ces jeux de données : <https://scanR.enseignementsup-recherche.gouv.fr>



## **19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL** D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### **La promotion 2017 : 62 lauréats**

Le jury national a distingué **62 lauréats** parmi les 400 candidatures reçues au concours national. Environ 40 % des lauréats avaient candidaté à une édition précédente du concours.

Les lauréats sélectionnés ont déjà établi la preuve de concept. Ils sont proches de la création d'entreprise ou viennent de créer leur entreprise. L'entreprise ainsi créée reçoit une subvention d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 450 000 €.

5 Grands prix récompensent des projets qui s'inscrivent remarquablement dans l'un des dix défis sociétaux définis par l'agenda France Europe 2020.

#### **Le palmarès complet :**

[Concours i-LAB 2017 : 62 lauréats représentant l'excellence de l'entrepreneuriat français](#)



## 19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Les 5 Grands prix

#### ThrustMe

---



**Lauréate :**  
**Ane AANESLAND**

Région : Ile-de-France

Domaine technologique : Matériaux, mécanique et procédés industriels

Secteur d'application : Électrotechnique

#### Un système de propulsion miniaturisé pour les petits satellites

Issue de l'École Polytechnique et du CNRS, la start-up ThrustMe conçoit des sous-systèmes de satellites à partir d'une technologie de rupture qui change la donne dans le domaine de la propulsion spatiale.

Représentant seulement 1% de la taille et 10% du prix d'un satellite traditionnel, les petits satellites révolutionnent l'industrie du spatial en rendant possible l'accès à l'Internet haut-débit pour tous, en améliorant les prévisions météorologiques et la surveillance en temps réel de la planète entière.

Le contrôle de l'orbite est un facteur crucial dans l'ensemble de l'industrie des petits satellites. À ce jour, il n'y a pas de systèmes de propulsion qui répondent à la demande du marché.

ThrustMe a développé un système de propulsion miniaturisé, basé sur une technologie unique et brevetée combinant la technologie du moteur ionique avec des techniques utilisées dans l'industrie des semi-conducteurs. Les propulseurs ThrustMe représentent 40% de la taille des moteurs ioniques classiques tout en fournissant une performance supérieure.

ThrustMe vise à proposer des systèmes prêts à l'usage ainsi que des produits sur-mesure haut de gamme pour des start-up et des grandes entreprises de l'industrie spatiale.

#### Coordonnées

Mel. [ane.aanesland@thrustme.fr](mailto:ane.aanesland@thrustme.fr)





## 19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### SPARINGVISION

---



**Lauréate :**

**Florence ALLOUCHE GHRENASSIA**

Région : Ile-de-France

Domaine technologique : Pharmacie & biotechnologies

Secteur d'application : Technologies médicales (santé).

#### **Développement de nouveaux traitements pour les maladies dégénératives de la rétine**

SparingVision développe de nouveaux traitements pour les maladies dégénératives de la rétine. Elle a pour objectif de transférer en clinique une stratégie thérapeutique innovante de la rétinopathie pigmentaire.

La dégénérescence rétinienne héréditaire est la plus fréquente, et cette affection de la rétine qui conduit à la cécité est à ce jour incurable et représente un défi sociétal avec 40 000 patients en France et plus d'un million dans le monde. Cette maladie rare et orpheline est au cœur des préoccupations des cliniciens et des travaux des chercheurs.

#### **Coordonnées**

Mel. [fag@sparingvision.com](mailto:fag@sparingvision.com)



## 19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### ISYmap

---



**Lauréate :**  
**Marie-Anne LISSANDRE**

Région : Occitanie

Domaine technologique : Électronique, traitement du signal et instrumentation

Secteur d'application : Sécurité

#### Mesure et cartographie à distance d'une zone présentant un risque pour l'homme

ISYmap conçoit des systèmes de mesure à distance innovants permettant de réaliser des mesures dans des zones présentant un risque pour l'homme (radioactif, chimique, instabilité...). Le système est composé de capteurs de mesure associés à différentes technologies (géolocalisation, communication...), sans fil, autonome, miniaturisé, connecté à un logiciel de cartographie par krigeage et conçu pour être résistant aux chocs (largage par drone par exemple).

Une fois dispersés sur zone, les capteurs mesurent et communiquent avec le logiciel qui permet de visualiser instantanément la cartographie associée. Le traitement des données est immédiat, intuitif et automatique. Le logiciel offre également des outils d'optimisation des interventions et de réduction des risques.

Parmi les secteurs industriels concernés : nucléaire, chimie, environnement, robotique, défense, sécurité civile... Ce procédé fait l'objet d'un brevet français déposé en avril 2016.

#### Coordonnées

Mel. [lissandre@isymap.com](mailto:lissandre@isymap.com)



## 19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### PYTHEAS Technology

---



**Lauréat :**  
**Frédéric MOSCA**

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Domaine technologique : Matériaux, mécanique et procédés industriels

Secteur d'application : Énergies

**Conception d'une centrale hydroélectrique piézoélectrique adaptée aux basses chutes**

Le projet PyRIVER de Pytheas Technology a pour objectif de concevoir et de réaliser une centrale hydroélectrique très basse chute, rentable économiquement. Sa singularité principale : être équipée d'une génératrice innovante piézoélectrique adaptée aux mouvements lents et irréguliers.

Le marché de l'hydroélectricité très basse chute ( $H < 1.5\text{m}$ ) est un marché à fort potentiel (1 500m à horizon 2025) pour lequel la génératrice constitue un verrou technologique qui grève les budgets d'investissement des solutions actuellement proposées.

**Coordonnées**

Mel. [contact@pytheas-technology.com](mailto:contact@pytheas-technology.com)



## 19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Diabolic

---



**Lauréat :**  
**Nicolai PETROVSKY**

Région : Grand Est

Domaine technologique : Technologies médicales

Secteur d'application : Pharmacie-bioindustrie (santé)

**Traitement du diabète de type 2 (insulino-indépendant) en ciblant le tissu adipeux**

DIABOLIC (contraction de Diabète et Métabolic) a pour objectif de développer un outil thérapeutique servant à guérir le diabète de type 2 (DT2).

L'approche brevetée, appelée PATAD, est basée sur l'administration d'un petit peptide directement dans le tissu adipeux qui va déclencher une réaction en chaîne et induire la régulation systémique de la glycémie.

Le marché du diabète de type 2 au niveau mondial représente 400 millions de personnes et ne cesse de progresser.

Au vu de l'approche innovante de PATAD et de sa capacité de guérir le DT2, la plupart des compagnies pharmaceutiques dans le domaine du diabète ainsi que plusieurs investisseurs nationaux, européens et américains se sont déjà positionnés comme possibles partenaires stratégiques pour le développement de l'entreprise.

**Coordonnées**

MeI. [nikolai.petrovsky@flinders.edu.au](mailto:nikolai.petrovsky@flinders.edu.au)



## **19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES**

### **Les 62 lauréats**

#### ***Un niveau de formation élevé***

Le niveau de formation des lauréats est élevé. 80 % des candidats sont titulaires d'un bac+5 ou plus. 40 % sont des docteurs et 25 % des ingénieurs. 100 % des lauréats sont, cette année, diplômés de l'enseignement supérieur.

#### ***Des situations professionnelles variées***

42 % des lauréats sont salariés lorsqu'ils se portent candidats au concours, dont plus de la moitié du secteur privé. Le concours est une véritable perspective de débouché professionnel pour près d'un tiers des lauréats qui sont demandeurs d'emploi.

14 % des porteurs de projets lauréats du concours sont chercheurs ou enseignants-chercheurs, alors que les projets lauréats issus de la recherche publique représentent 60 % de l'ensemble des projets récompensés. Ces chiffres traduisent le fait que les chercheurs à l'origine des projets de création d'entreprises apportent majoritairement leur concours scientifique à l'entreprise qui se crée sur l'exploitation de leurs activités de recherche et que peu d'entre eux se lancent dans la transformation en dirigeant d'entreprise.

Pris indépendamment, ces chiffres montrent également la perméabilité entre la recherche et le monde socio-économique.

#### ***Les femmes encore sous-représentées***

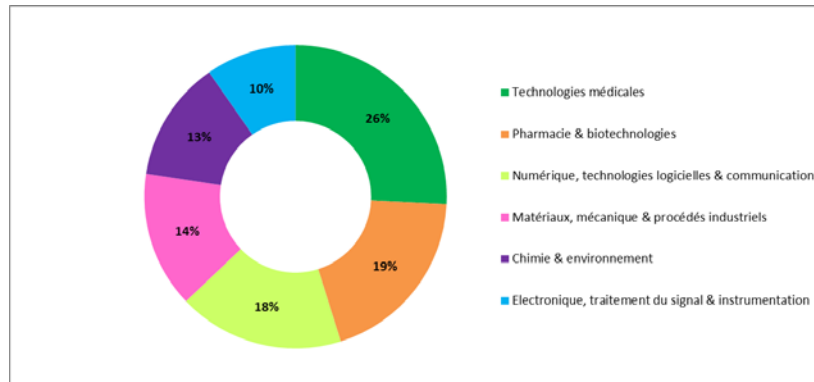
Parmi les cinq Grands prix de cette année, trois sont portés par des lauréates. Ce chiffre démontre la qualité des projets portés par des femmes. Sur cette édition, malgré la qualité de leur contribution, seuls 5 % des lauréats sont des femmes.

#### ***Prédominance des projets des domaines de la santé et du numérique***

Comme les années précédentes, les projets des domaines de la santé et du numérique représentent la très grande majorité avec plus de 60 % des projets. Les secteurs de la pharmacie, des biotechnologies et des technologies médicales représentent à eux seuls 45 %. Le secteur du numérique recouvre presque un projet sur 5 avec 18 % des projets et le secteur des matériaux, mécanique et procédés industriels représente 14 % du total.

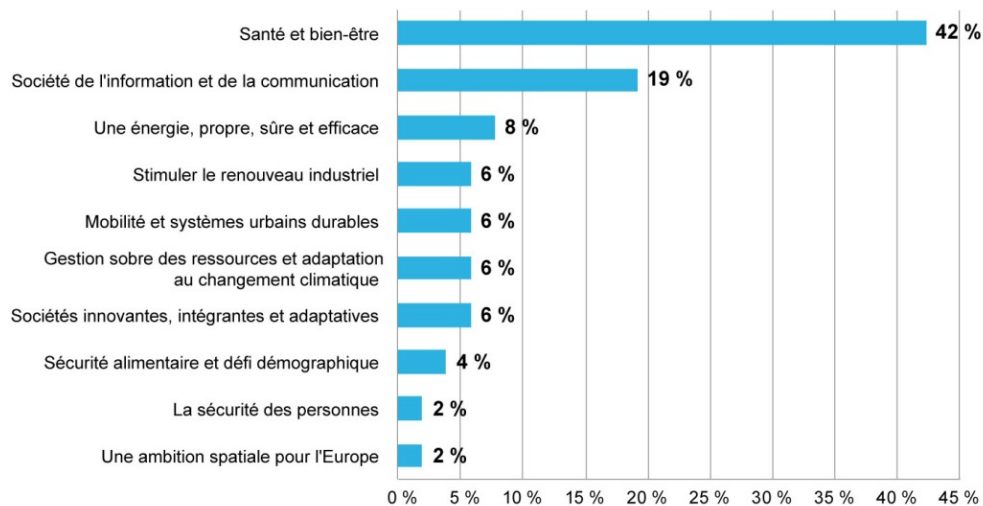


## 19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



### Les projets répondent tous aux 10 grands défis sociétaux de la stratégie nationale de recherche

L'agenda stratégique France Europe 2020 définit les axes prioritaires de progrès des connaissances et des technologies avec 10 grands défis sociétaux à relever. Tous les lauréats s'inscrivent dans cette stratégie, avec la prépondérance des projets liés au défi sociétal Santé et bien-être, qui représentent cette année presque la moitié des projets (29 sur 62).



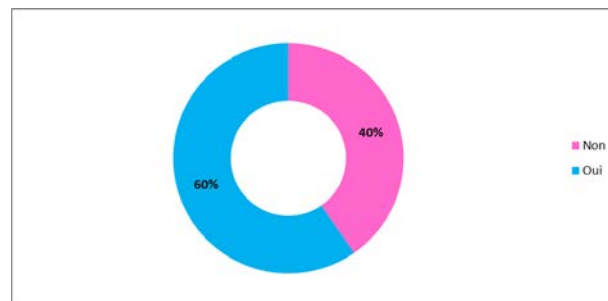


## 19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Une très fort complémentarité avec la recherche publique

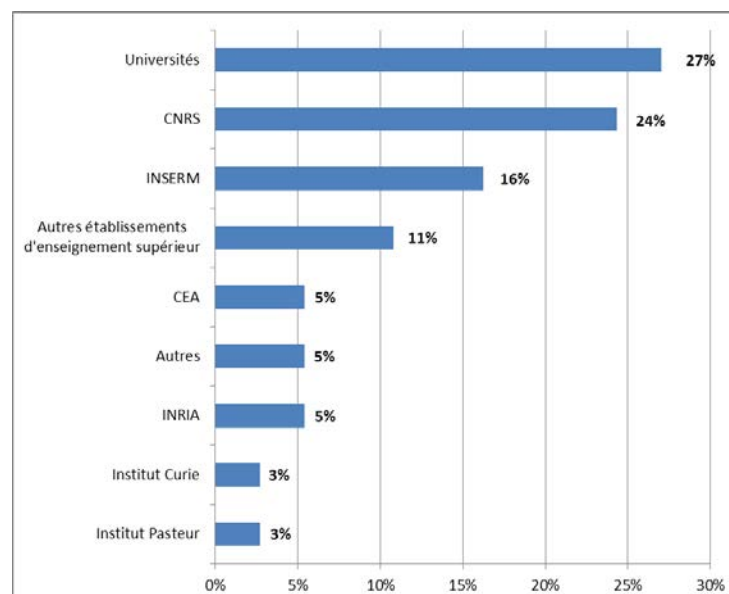
En 2017, 60 % des projets lauréats valorisent des résultats de la recherche publique et plus d'un quart des projets ont été maturés dans une Société d'accélération du transfert de technologie (SATT). Plus de 40 % des brevets sont déposés par un établissement public. Ces pourcentages sont en cohérence avec l'objectif du concours de favoriser le transfert de technologies issues de la recherche publique.

#### Projets issus de la recherche publique



Bien qu'un quart des projets issus de la recherche publique soient déclarés issus des universités, la plupart de ces projets sont issus d'unités mixtes comprenant notamment des organismes de recherche.

#### Organismes publics dont sont issus les projets



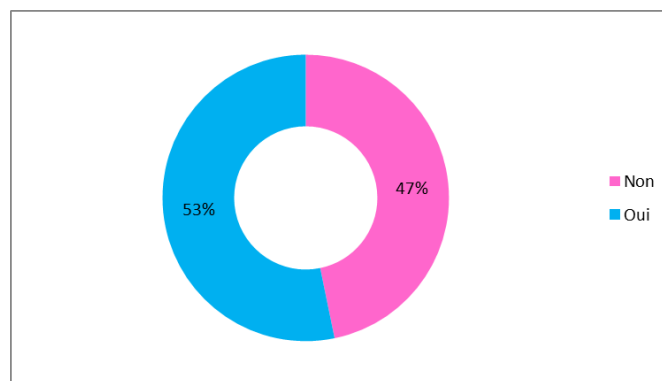


## 19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### *Plus de la moitié des projets sont accompagnés par un incubateur public*

33 projets sur 62, soit 53 % des projets lauréats sont accompagnés par un incubateur public, signe de la synergie entre le concours et les incubateurs, deux dispositifs d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes mis en place par le ministère en 1999.

*Projets accompagnés par un incubateur public*



Bpifrance accompagne les entreprises pour faire émerger les champions de demain. De l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, du crédit aux fonds propres, Bpifrance offre, dans chaque région, des solutions de financement adaptées à chaque étape de la vie de l'entreprise.

Bpifrance en 2016 :

- 28,4 milliards d'euros de prêts privés garantis
- 13,6 milliards d'euros de crédits et d'aides
- 2,4 milliards d'euros de fonds propres
- 24,4 milliards d'euros injectés dans l'économie
- 5 500 entreprises accompagnées en conseil, formation et mise en relation





## **19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES**

### **L'accompagnement et la formation des lauréats**

Au-delà du soutien financier apporté par le concours, un dispositif d'accompagnement et de formation est mis en place pour aider les lauréats dans leur développement. Ce dispositif repose sur des partenariats avec des acteurs reconnus de l'accompagnement, de la formation et de l'investissement.

#### **Le Forum « 1<sup>ers</sup> contacts », le premier rendez-vous pour les lauréats**

Chaque année, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Bpifrance organisent, le jour de la remise des prix du concours, le Forum « 1<sup>ers</sup> contacts ». Cet événement permet de rassembler, sur une seule journée et en un même lieu, tous les lauréats du concours, souvent accompagnés de leurs associés. Historiquement réservée aux lauréats, cette journée, qui se déroule au ministère, est ouverte également cette année aux nominés et aux bénéficiaires de la Bourse French Tech « émergence ».

Le Forum « 1<sup>ers</sup> contacts » a pour objectif d'apporter un premier niveau d'accompagnement en vue de favoriser la réussite du projet d'entreprise ou de l'entreprise créée.

Au programme : conférences thématiques et rendez-vous avec des experts du financement, de l'accompagnement et de la création d'entreprises innovantes.

#### **Les ateliers i-LAB**

Organisé par le ministère en partenariat avec le Hub de Bpifrance à Paris, cet événement permet aux lauréats i-LAB :

- de bénéficier du retour d'expérience d'entrepreneurs au cours d'ateliers thématiques ;
- de se retrouver toutes promotions confondues et d'échanger à différents stades de développement.

#### **L'accompagnement par le Réseau Entreprendre®**

Le programme de Réseau Entreprendre® a pour objectif d'accompagner les lauréats i-LAB 2017 dans la consolidation et la professionnalisation de leur projet, en les faisant bénéficier de l'expérience de chefs d'entreprises aguerris. Dans le cadre de son partenariat avec le ministère, et sous réserve du respect de ses règles internes, Réseau Entreprendre® propose :

- un accueil de proximité dans l'une des 48 implantations de Réseau Entreprendre ;
- des entretiens individuels avec des chefs d'entreprises ;
- le réseautage avec les 1 200 créateurs de la communauté nationale d'entrepreneurs ;
- la participation gratuite aux événements et animations locales et nationales.

À l'issue de ce programme, les lauréats i-LAB pourront poursuivre leur parcours en vue de devenir lauréat de Réseau Entreprendre®.



## **19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES**

### **Le programme de l'EM Lyon**

Le ministère a établi un partenariat avec l'EM Lyon pour permettre aux lauréats i-LAB de bénéficier d'une semaine de formation à Lyon qui reprend les fondamentaux du marketing et du financement de l'innovation. Le programme offre également une formation aux pitches ainsi que des mises en relation avec des acteurs de l'innovation.

### **Le programme HEC Challenge +**

HEC Challenge + propose sur une durée de 25 jours échelonnés sur un an, un programme de préparation à l'entrepreneuriat. Les participants pourront valider le concept de leur projet de création et élaborer un solide « business plan » pour trouver des financements. Le ministère apporte chaque année son soutien pour permettre à deux lauréats d'en bénéficier.

### **Le Programme NETVA du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**

Dans le cadre de ce partenariat, les lauréats i-LAB 2017 bénéficient de l'accès direct à la deuxième phase de sélection de NETVA, programme d'accompagnement personnalisé sur les marchés nord-américains. Le programme NETVA (*New Technology Venture Accelerator*) propose aux lauréats i-LAB un programme d'analyse d'opportunités et de développement de partenariats technologiques aux États-Unis et au Canada.

### **Le partenariat avec Hello Tomorrow**

Les lauréats i-LAB 2017 bénéficient de l'accès au deuxième tour de sélection du « Challenge », concours international de start-up, et seront invités au « Global Summit », événement dédié aux « deeptech » en octobre 2017.



**19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL**  
D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES  
DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

## Le concours, véritable tremplin pour les jeunes entreprises innovantes : les success stories d'anciens lauréats



Porteur de projet : **Marie-Hélène GRAMATIKOFF**  
Nom de l'entreprise : **Lactips**  
**Lauréate en 2015 (catégorie création-développement)**

**Lactips fabrique un film plastique à base de protéine de lait, hydrosoluble, biosourcé, compostable et comestible de haute technologie.**

Après une levée de fonds en 2015, l'entreprise s'est structurée. Le premier produit développé, un film soluble pour les produits de détergence, est en train de rentrer sur le marché. Une nouvelle levée de fonds de 3 millions d'euros est en préparation.

*« Être lauréats du concours nous a apporté la notoriété nécessaire pour réaliser la première levée de fonds et le financement nécessaire à l'accélération du développement.*

*Notre conseil : soyez ambitieux ! »*



## 19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



Porteurs de projet : **Christophe et Frédéric ARNAUD**

Nom de l'entreprise : **EMULSAR**

**Lauréats en 2003 (catégorie en émergence) et en 2004 (catégorie création-développement)**

**EMULSAR a inventé et breveté la plateforme technologique S.E.T (Smart Emulsion Technology). Grâce à la plateforme S.E.T, EMULSAR conçoit, développe et produit des ingrédients fonctionnels innovants pour la santé et la nutrition afin d'améliorer l'efficacité des médicaments et traitements cliniques et l'impact nutritionnel des produits alimentaires.**

EMULSAR compte 19 collaborateurs et a passé le stade industriel depuis 2012. Lauréat H2020 Instrument PME Ph2 en 2016, EMULSAR connaît une phase de croissance dans le domaine de la nutrition et prépare son déménagement dans un nouveau bâtiment industriel afin d'accompagner son développement.

Également parmi les projets : développer la production industrielle sur les projets nutrition et obtenir des résultats cliniques encourageants sur les projets pharmaceutiques.

*« Le fait d'être lauréats du concours nous a donné les moyens de développer le premier prototype, de lancer les premières embauches, de développer les premiers concepts d'ingrédients et de signer les premiers clients. Nous avons pu également nous organiser en tant que PME innovante et gagner rapidement en notoriété.*

*Notre conseil : profitez de la dynamique, de la notoriété que vous apporte ce concours, de l'effet levier si vous souhaitez lever des fonds, et surtout profitez-en pour vous organiser (suivi dépenses, suivi temps passé, cahier de labo....) ! »*



**19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL**  
D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES  
DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



Porteur de projet : **Laurent BOITARD**

Nom de l'entreprise : **MilliDrop**

**Lauréat en 2013 (catégorie en émergence) et en 2015  
(catégorie création-développement)**

**MilliDrop développe un automate de microbiologie haut-débit. Il répond au besoin croissant d'analyse des micro-organismes en recherche, dans l'industrie et pour le diagnostic.**

La société est actuellement en croissance, son premier instrument sera commercialisé à partir de septembre 2017. En projet : le développement d'une version pour le diagnostic bactériologique.

*« Être lauréats du concours nous a apporté une reconnaissance, une expertise lors du processus de sélection, un réseau et les ressources financières pour amorcer la phase de prototypage.  
Notre conseil : profitez des événements organisés autour du concours pour rencontrer des partenaires, des prestataires, des mentors et réseauter ! »*



**19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL**  
D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES  
DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



Porteur de projet : **Jean-Marc JOFFROY**

Nom de l'entreprise : **BoostHEAT**

**Lauréat en 2012 (catégorie création-développement)**

**BoostHEAT développe Combugaz, un système de combustion pour une chaudière intégrant le module de compression thermique Boostheat**

La société est en phase d'accélération, de transformation d'une start-up en société industrielle. Elle compte près de 40 personnes et possède un laboratoire de recherche en thermodynamique de 25 personnes à Toulouse et un site industriel près de Lyon sur lequel est développé le produit.

La société est en cours de développement immédiat en Europe (Belgique, Suisse, Allemagne), à moyen terme à l'international.

*« Le fait d'être lauréats du concours nous a permis d'engranger une forme de notoriété et d'enclencher d'autres moyens de développement et de financement. »*



## 19<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Le jury 2017

#### Le jury national

Le jury national du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes est composé d'une trentaine de personnalités du monde industriel, de la recherche et de la finance, choisies pour leur connaissance et leur expérience de la création d'entreprise innovante.

Le jury national du concours 2017 était présidé par **Barbara Dalibard**, CEO de la SITA. **Pascale Augé**, CEO d'Inserm Transfert, **Gilles Copin**, professeur d'entrepreneuriat et responsable des programmes Gestion de l'innovation de l'EM Lyon, **Laurent Buisson**, vice-président Moyens et ressources de l'université Pierre et Marie Curie (Paris) et **Frédéric Iselin**, professeur affilié à HEC, en ont assuré la vice-présidence.

- **Barbara Dalibard** – SITA
- **Pascale Augé** – Inserm Transfert
- **Gilles Copin** - EM Lyon
- **Laurent Buisson** – UPMC
- **Frédéric Iselin** – HEC Challenge +
- **Jean-Luc Ayrat** – FORCE-A
- **Xavier Benoît** – ADENEO
- **Myriam Beque** – BNP Paribas
- **Pascal Bono** – OAKLINS
- **Catherine Boule** – Cap Décisif Management
- **Yves Bourdon** – Captronic's
- **Alain Bourissou** – Axonia partners
- **Marie-Pierre Chevalier** – Pfizer
- **Mathieu Daix** – Daphni et France Digitale
- **Hervé Dechene** – Az Initialys
- **Agnès Fritsch** – Thales Communications & Security
- **Clémentine Gallet** – CORIOLIS Composites\*
- **Bruno Gérard** – Oxand
- **Louis de Lillers** – Corwave
- **Philippe Lenée** – INRA TRANSFERT
- **Karine Lignel** – Crédit Mutuel CIC Innovation
- **Eric Marty** – EMERTEC Gestion
- **Thierry Merquiol** – WISEED SAS
- **Jean-Philippe Muller** – INPI
- **Sophie Pellat** – Inria Transfert
- **Christophe Poupart** – ACCET
- **Cécile Real** – ENDODIAG
- **Marie-Noëlle Semeria** – CEA LETI
- **Séverine Sigris** – Alsace Biovalley et Defymed
- **David Vissière** – SYSNAV
- **Cathie Vix-Gutterl** – Carnot et CNRS